

Canada : La détérioration du marché du travail a pris une pause en avril

Par Matthieu Arseneau et Alexandra Ducharme

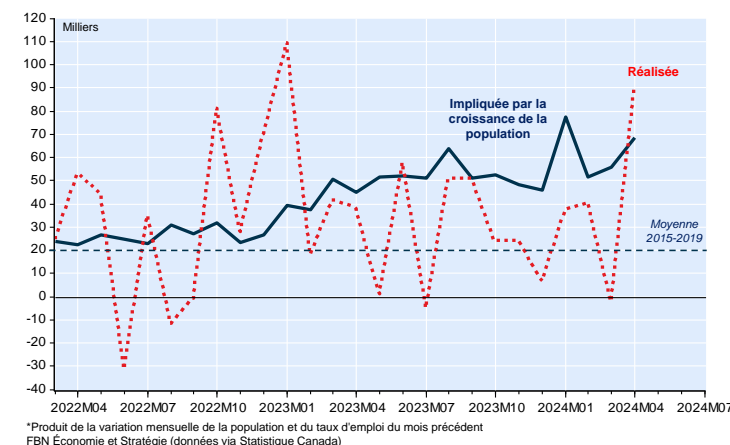
Points saillants :

- L'emploi au Canada a augmenté de 90K en avril, ce qui est supérieur aux attentes du consensus (+20K). Pour sa part, le taux de participation a atteint 65.4 %, tandis que la population a augmenté de 112K personnes. En conséquence, le taux de chômage est resté inchangé à 6.1 %, un dixième de moins que les attentes du consensus.
- La hausse de l'emploi est le résultat d'une augmentation des postes à temps partiel (+50K) et à temps plein (+40K).
- L'augmentation de l'emploi provient principalement du secteur privé (+50K). Le secteur public (+26K) et le nombre de travailleurs autonomes (+15K) ont également progressé.
- La variation de l'emploi en avril était positive dans le secteur des services (+100K), tandis que l'emploi dans le secteur des biens (-10K) est en baisse.
- Du côté des biens, les augmentations dans la foresterie (+8K) et l'industrie manufacturière (+3K) ont été plus que compensées par les baisses dans la construction (-11K), l'agriculture (-5K) et les services publics (-5K).
- Du côté des services, les gains les plus importants ont été enregistrés dans les services professionnels/scientifiques (+26K), l'hébergement/la restauration (+24K), les soins de santé/l'assistance sociale (+17K), l'information/culture (+10K) et les services aux entreprises (+10K). L'enseignement (-5K) a quant à lui enregistré une légère baisse.
- Sur le plan régional, des gains d'emplois ont été enregistrés en Ontario (+25K), en Colombie-Britannique (+23K), au Québec (+19K) et en Alberta (+11K).
- Les heures travaillées ont augmenté de 0.8 % en avril, après avoir diminué de 0.3 % en mars.
- L'inflation des salaires a été de 4.8 % d'une année à l'autre en avril (en baisse par rapport à 5.0 % en mars).

L'emploi canadien a enregistré en avril sa plus forte progression en 15 mois, dépassant largement les attentes du consensus. Mais la grande surprise de ce rapport a été la croissance démographique, la population âgée de 15 ans et plus ayant augmenté de 112K personnes, soit la deuxième plus forte hausse jamais enregistrée. Il est donc important d'ajuster nos normes d'évaluation du marché du travail dans ce contexte très atypique. Au rythme actuel de croissance de la population, le marché du travail doit créer 60K emplois pour maintenir le taux d'emploi. Selon ce critère, la création d'emplois en avril a été bonne, mais sans plus (graphique du haut). De plus, malgré ce gain apparemment exceptionnel, le taux de chômage est resté pratiquement inchangé, ce qui signifie que le marché du travail ne s'est pas resserré en avril après s'être refroidi depuis le début du cycle de resserrement monétaire (le taux de chômage a augmenté de 1.3 point de pourcentage (pp) depuis juillet 2022). Pour l'instant, le ralentissement du marché du travail se caractérise par la difficulté des individus à entrer sur le marché du travail canadien, comme en témoigne la forte hausse du taux de chômage des jeunes et des immigrants récents. Au niveau national, le pourcentage de chômeurs qui trouvent un emploi est actuellement à son niveau le plus bas depuis plus de dix ans, si l'on exclut la pandémie. Pour l'instant, les licenciements sont limités, car le taux de cessation d'emploi reste très bas sur une base historique (graphique du bas). Quant au rebond du secteur privé, nous restons sceptiques quant à sa durabilité. Les industries productrices de biens ont enregistré des contractions en avril, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la rétention de main-d'œuvre qui s'est produite en 2023 dans bon nombre de ces secteurs. Alors que plus de 50 % des PME se disent préoccupées par leurs ventes, nous doutons d'une reprise durable de l'embauche dans les entreprises dans les mois à venir.

Canada: La création d'emplois a été bonne en avril, mais sans plus

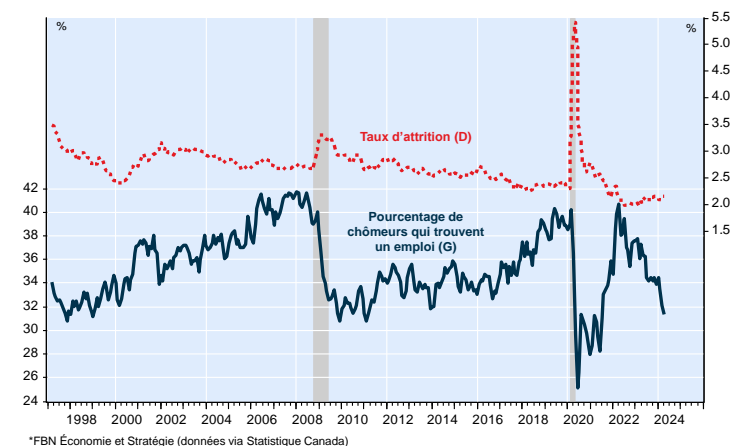
Créations d'emplois réelles et créations d'emplois liées à la croissance de la population*



*Produit de la variation mensuelle de la population et du taux d'emploi du mois précédent
FBN Économie et Stratégie (données via Statistique Canada)

Canada: Les chômeurs ont de plus en plus de mal à trouver un emploi

% de chômeurs qui trouvent un emploi et taux d'attrition (départs volontaires + licenciements), m.m. 3 mois



*FBN Économie et Stratégie (données via Statistique Canada)



	Apr-24	Mar-24	Variation sur un mois (pp)	Tendance sur un mois	Variation sur un an (pp)		Niveau actuel (milliers)	Variation sur un mois (milliers)		
	%	%					Apr-24	Mar-24		
Taux de chômage	6.1	6.1	0.0	►	1	Industries				
Taux de participation	65.4	65.3	0.1	▲	-0.3	Haute rémunération	10,972	29.5	▲	60.5
Taux d'emploi	61.4	61.4	0.0	►	-0.9	Faible rémunération	9,519	60.9	▲	-62.7
	Niveau actuel*	Variation sur un mois*			Variation sur un an*	Secteur des biens	4,118	-10.4		29.9
		Apr-24	Mar-24			Agriculture	221	-5.4	▼	-2.5
Emploi	20,491	90.4	▲	-2.2	376.6	Ressources naturelles	346	7.7	▲	3.5
Heures travaillées, NSA, %	-	0.8	▲	-0.3	1.2	Services publics	154	-5	▼	4.3
Salaire horaire moyen, NSA, %	-	0.19	▲	0.1	4.8	Construction	1,590	-11.1	▼	15.3
Provinces						Fabrication	1,807	3.4	▲	9.3
Ontario	7,996	25	▲	26.1	90.8	Secteur des services	16,373	100.7	▲	-32
Québec	4,534	19.2	▲	-18	28.9	Commerce de gros et de détail	2,930	6.1	▲	-23.1
Colombie-Britannique	2,871	23.4	▲	6.6	93.0	Transport et entreposage	1,088	6.7	▲	-1.2
Alberta	2,538	10.6	▲	-3.2	92.1	Finance, assurances, immobilier & location	1,405	-0.4	▼	11
Manitoba	703	2.9	▲	-4.3	15.0	Services professionnels, scientifiques, tech. ☒	1,946	25.5	▲	-19.9
Saskatchewan	598	1.1	▲	-6	11.0	Services aux entreprises et de soutien	688	9.5	▲	-3.8
Nouvelle-Écosse	516	-0.9	▼	-1.5	19.8	Services d'enseignement	1,534	-4.5	▼	7.8
Nouveau Brunswick	399	7.8	▲	-1.7	15.3	Soins de santé et assistance sociale	2,779	17.4	▲	39.9
Terre-Neuve-et-Labrador	244	0.4	▲	0	6.6	Information, culture et loisirs	852	9.9	▲	-10
Île-du-Prince-Édouard	93	0.7	▲	-0.1	3.8	Services d'hébergement et de restauration	1,128	24.2	▲	-26.6
Employment Type						Autres services	804	6.5	▲	-4.8
Temps plein	16,751	40.1	▲	-0.7	272.5	Administration publique	1,218	-0.1	▼	-1.4
Temps partiel	3,741	50.3	▲	-1.6	104.1	Âge				
Secteur public	4,434	25.5	▲	11.9	208.0	15 à 24 ans	93	39.7	▲	-27.5
Secteur privé	13,407	50.4	▲	15.2	190.2	25 à 54 ans	516	67.7	▲	25.8
Travailleurs autonomes	2,650	14.5	▲	-29.3	-21.6	55 ans et plus	399	-17.1	▼	-0.4

*Milliers sauf indication contraire

FBN Économie et Stratégie (données via Statistique Canada)



Inscrivez-vous à nos publications : FBN.EconomietStrategie@bnc.ca – Pour nous joindre : 514 879-2529

Général

Le présent rapport a été élaboré par Financière Banque Nationale inc. (FBN), (courtier en valeurs mobilières canadien, membre de l'OCRI), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque Nationale du Canada. La Banque Nationale du Canada est une société ouverte inscrite à la Bourse de Toronto.

Les renseignements contenus aux présentes ont été obtenus de sources que nous croyons fiables, mais ils ne sont pas garantis, peuvent être incomplets et modifiés sans préavis. Les renseignements sont à jour à la date indiquée dans le présent document. Ni le ou les auteurs ni FBN n'assument quelque obligation que ce soit de mettre ces renseignements à jour ou de communiquer tout fait nouveau concernant les sujets ou les titres évoqués. Les opinions exprimées sont fondées sur l'analyse et l'interprétation du ou des auteurs de ces renseignements, et elles ne doivent pas être interprétées comme une sollicitation ou une offre visant l'achat ou la vente des titres mentionnés dans les présentes, et rien dans le présent rapport ne constitue une déclaration selon laquelle toute stratégie ou recommandation de placement contenue aux présentes convient à la situation individuelle d'un destinataire. Dans tous les cas, les investisseurs doivent mener leurs propres vérifications et analyses de ces renseignements avant de prendre ou d'omettre de prendre toute mesure que ce soit en lien avec les titres ou les marchés qui sont analysés dans le présent rapport. Il importe de ne pas fonder de décisions de placement sur ce seul rapport, qui ne remplace pas un contrôle préalable ou les travaux d'analyse exigés de votre part pour motiver une décision de placement.

Le présent rapport ne peut être distribué que dans les cas permis par la loi applicable. Le présent rapport ne s'adresse pas à vous si FBN ou toute société affiliée distribuant le présent rapport fait l'objet d'interdiction ou de restriction de le mettre à votre disposition par quelque loi ou règlement que ce soit dans quelque territoire que ce soit. Avant de lire le présent rapport, vous devriez vous assurer que FBN a l'autorisation de vous le fournir en vertu des lois et règlements en vigueur.

Marchés financiers Banque Nationale du Canada est une marque de commerce utilisée par Financière Banque Nationale et National Bank of Canada Financial Inc.

Résidents du Canada

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent appliquer toute stratégie de négociation décrite dans les présentes pour leur propre compte ou sur une base discrétionnaire pour le compte de certains clients; elles peuvent, à mesure que les conditions du marché changent, modifier leur stratégie de placement, notamment en procédant à un désinvestissement intégral. Les positions de négociation de FBN et de ses sociétés affiliées peuvent également être contraires aux opinions exprimées dans le présent rapport.

FBN ou ses sociétés affiliées peuvent intervenir comme conseillers financiers, placeurs pour compte ou preneurs fermes pour certains émetteurs mentionnés dans les présentes et recevoir une rémunération pour ces services. De plus, FBN et ses sociétés affiliées, leurs dirigeants, administrateurs, représentants ou adjoints peuvent détenir une position sur les titres mentionnés dans les présentes et effectuer des achats ou des ventes de ces titres à l'occasion, sur les marchés publics ou autrement. FBN, ses sociétés affiliées peuvent agir à titre de teneurs de marché relativement aux titres mentionnés dans le présent rapport. Le présent rapport ne peut pas être considéré comme indépendant des intérêts exclusifs de FBN et de ses sociétés affiliées.

Le présent rapport n'est pas considéré comme un produit de recherche en vertu des lois et règlements canadiens. Par conséquent, ce document n'est pas régi par les règles applicables à la publication et à la distribution de rapports de recherche, notamment les restrictions ou renseignements à fournir pertinents qui doivent être inclus dans les rapports de recherche.

Résidents du Royaume-Uni

Le présent rapport est un document de marketing. Il n'a pas été préparé conformément aux exigences prévues par les lois de l'Union européenne établies pour promouvoir l'indépendance de la recherche en matière de placement, et il ne fait l'objet d'aucune interdiction concernant la négociation préalable à la diffusion de la recherche en matière de placement. FBN a approuvé le contenu du présent rapport, dans le cadre de sa distribution aux résidents du Royaume-Uni (notamment pour l'application, au besoin, du paragraphe 21(1) de la Financial Services and Markets Act 2000). Le présent rapport est fourni à titre indicatif seulement et ne constitue en aucun cas une recommandation personnalisée ni des conseils juridiques, fiscaux ou de placement. FNB et sa société mère, ou des sociétés de la Banque Nationale du Canada ou membres du même groupe qu'elle, ou leurs administrateurs, dirigeants et employés peuvent détenir des participations ou des positions vendeur ou acheteur à l'égard des placements ou des placements connexes qui font l'objet du présent rapport, ou ils peuvent avoir détenu de telles participations ou positions. Ces personnes peuvent à tout moment effectuer des ventes ou des achats à l'égard des placements ou placements connexes en question, que ce soit à titre de contrepartistes ou de mandataires. Elles peuvent agir à titre de teneurs de marché pour ces placements connexes ou avoir déjà agi à ce titre, ou peuvent agir à titre de banque d'investissement ou de banque commerciale à l'égard de ceux-ci ou avoir déjà agi à ce titre. La valeur des placements et les revenus qui en découlent peuvent autant baisser qu'augmenter, et il se peut que vous ne récupérez pas la somme investie. Le rendement passé n'est pas garant du rendement futur. Si un placement est libellé en devises, les variations de change peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur du placement. Il peut s'avérer difficile de vendre ou de réaliser des placements non liquides, ainsi que d'obtenir de l'information fiable concernant leur valeur ou l'étendue des risques auxquels ils sont exposés. Certaines opérations, notamment celles qui concernent les contrats à terme, les swaps, et autres produits dérivés, soulèvent un risque sérieux et ne conviennent pas à tous les investisseurs. Les placements prévus dans le présent rapport ne sont pas offerts aux clients particuliers, et le présent rapport ne doit pas leur être distribué (au sens des règles de la Financial Conduct Authority). Les clients particuliers ne devraient pas agir en fonction des renseignements contenus dans le présent rapport ou s'y fier. Le présent rapport ne constitue pas une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription des titres décrits dans les présentes, ni n'en fait partie. On ne doit pas non plus se fonder sur le présent rapport dans le cadre d'un contrat ou d'un engagement quelconque et il ne sert pas, ni ne servira de base ou de fondement pour de tels contrats ou engagements.

Les présents renseignements ne doivent être communiqués qu'aux contreparties admissibles et clients professionnels du Royaume-Uni au sens des règles de la Financial Conduct Authority. FBN est autorisée et réglementée par la Financial Conduct Authority au Royaume-Uni, et à son siège social au 70 St. Mary Axe, London, EC3A 8BE. FBN n'est pas autorisée par la Prudential Regulation Authority ou par la Financial Conduct Authority à accepter des dépôts au Royaume-Uni.

Résidents des États-Unis

En ce qui concerne la distribution du présent rapport aux États-Unis, National Bank of Canada Financial Inc. (« NBCFI ») qui est réglementée par la Financial Industry Regulatory Authority (FINRA) et est membre de la Securities Investor Protection Corporation (SIPC), membre du groupe de FBN, endosse la responsabilité du contenu du présent rapport, sous réserve des modalités susmentionnées. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du présent rapport, les résidents des États-Unis doivent communiquer avec leur représentant inscrit de NBCFI. Ce rapport n'est pas un rapport de recherche et ne s'adresse qu'aux grands investisseurs institutionnels des États-Unis. Ce rapport n'est pas assujéti aux normes d'indépendance et d'informations à fournir aux États-Unis applicables aux rapports de recherche.

Résidents de HK

En ce qui concerne la diffusion de ce document à Hong Kong par NBC Financial Markets Asia Limited (« NBCFMA »), titulaire d'un permis de la Securities and Futures Commission (« SFC ») qui l'autorise à mener des activités réglementées de type 1 (négociation de valeurs mobilières) et de type 3 (négociation avec effet de levier sur le marché de change), le contenu de cette publication est uniquement présenté à titre d'information. Il n'a pas été approuvé, examiné ni vérifié par aucune autorité de réglementation de Hong Kong, ni n'a été déposé auprès d'une telle autorité. Rien dans ce document ne constitue une recommandation, un avis, une offre ou une sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'un produit ou d'un service, ni une confirmation officielle d'aucune transaction. Aucun des émetteurs de produits, ni NBCFMA ni aucun membre de son groupe, ni aucune autre personne ou entité désignée dans les présentes n'est obligé de vous aviser de modifications de quelque information que ce soit et aucun des susmentionnés n'assume aucune perte que vous auriez subie en vous en fondant sur ces informations.

Ce document peut contenir des informations au sujet de produits de placement dont l'offre au public de Hong Kong n'est pas autorisée par la SFC et ces informations seront uniquement mises à la disposition de personnes qui sont des investisseurs professionnels [au sens de « Professional Investors », tel que défini par la Securities and Futures Ordinance of Hong Kong (« SFO »)]. Si vous avez des doutes quant à votre statut, vous devriez consulter un conseiller financier ou communiquer avec nous. Ce document n'est pas un document de marketing et n'est pas destiné à une distribution publique. Veuillez noter que ni ce document ni le produit qui y est mentionné ne sont visés par une autorisation de vente de la SFC. Prière de vous reporter au prospectus du produit pour des renseignements plus détaillés.

Des conflits d'intérêts concernant NBCFMA ou les activités de membres de son groupe sont possibles. Ces activités et intérêts comprennent des intérêts multiples en termes de conseils, transactionnels et financiers, dans les valeurs mobilières et instruments qui peuvent être achetés ou vendus par NBCFMA ou les membres de son groupe, ou dans d'autres instruments de placement qui sont gérés par NBCFMA ou les membres de son groupe qui peuvent acheter ou vendre de telles valeurs mobilières ou de tels instruments. Aucune autre entité au sein du groupe de la Banque Nationale du Canada, y compris la Banque Nationale du Canada et Financière Banque Nationale Inc., n'est titulaire d'un permis de la SCF ni n'est inscrite auprès de la SFC. Par conséquent, ces entités et leurs employés ne sont pas autorisés à ni n'ont l'intention de : (i) se livrer à une activité réglementée à Hong Kong; (ii) se présenter comme s'ils se livraient à une activité réglementée à Hong Kong; (iii) commercialiser activement leurs services auprès du public de Hong Kong.

Droits d'auteur

Le présent rapport ne peut être reproduit en totalité ou en partie, ni distribué, publié ou mentionné de quelque manière que ce soit, ni ne le peuvent les renseignements, les opinions ou les conclusions qu'il contient sans, dans chaque cas, obtenir le consentement préalable et écrit de la FBN.